

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (L'ACHAT D'UN ABONNEMENT, FORFAIT OU D'UNE SÉANCE ENTRAÎNE L'ACCEPTATION DES CGV CI-DESSOUS)**

### **SERVICES**

Après règlement d'un droit au club (non renouvelable), en fonction de l'abonnement souscrit, et selon les modalités du règlement intérieur et du fonctionnement du club, l'adhérent aura accès aux installations et aux différentes activités sportives proposées par la salle de sport O-ZONE à l'exception du sauna, du coaching privé, activités non-incluses dans les formules de bases et qui font donc l'objet d'abonnements bien distincts. Les différents abonnements et les tarifs des différentes prestations sont présentés à l'accueil.

L'accès au club se fait avec une carte physique ou numérique activés lors de l'inscription à l'accueil du club contre un paiement de 10€ (compris dans les frais d'inscription)

Le prestataire se donne le droit de modifier le planning à tout moment de l'année suivant le remplissage des cours. Les vacances d'été et de Noël sont des périodes avec des plannings allégés, le nombre de cours et l'amplitude horaires est réduite durant cette période.

Les cours collectifs sont faits à partir de 2 personnes présentes. Dans le cas contraire, un coaching de 20 minutes peut être proposé.

### **ASSURANCES**

En cas de sinistre (dommage causé à un client du Club), la responsabilité du club sera engagée que s'il peut être établi que ce sinistre a pour origine une négligence du club. Il est fortement conseillé à nos clients de souscrire une assurance individuelle accident ainsi qu'une responsabilité civile leur permettant d'être couverts en cas de dommages causés à un tiers.

### **CERTIFICAT MEDICAL (Fortement conseillé)**

Dans le mois qui suit son inscription, chaque membre devra fournir un certificat médical attestant de son aptitude à la pratique des cours de fitness et/ou musculation et/ou cardio-training et/ou aquatiques, sans quoi la direction décline toute responsabilité en cas de non-présentation de ce document.

### **REPORT DE LA DATE D'ECHEANCE**

Les reports pourront être acceptés uniquement pour des raisons médicales sur présentation du certificat médical. Ces reports seront de deux mois suivant la date et la durée inscrite sur le certificat médical et ce, uniquement pour les abonnements annuels.

Les reports seront comptabilisés à partir de plus de deux mois consécutifs d'absences. En cas de grossesse, tous les mois perdus seront reportés.

Les prélèvements continueront jusqu'à leurs termes avant de s'arrêter à la date de fin de votre abonnement.

Les reports de vacances ne seront pas comptabilisés à l'exception de l'abonnement ULTRA PACK où 30 jours sont compris, ces derniers sont à débloquent sur demande sur présentation d'un justificatif.

Absence à répétition pour le travail ou pour les études : voir avec la direction en présentant un justificatif.

### **CLAUSE RESOLUTOIRE**

Au cas où un membre :

- Prêterait sa carte à une autre personne,

- Aurait une attitude ou des propos agressifs ou désagréables envers les membres ou le personnel du club,
- Commettrait des actes de violence au sein du club,
- Se livrerait à des actes de vol ou de dégradation intentionnels,
- Aurait une tenue indécente,
- Ne respecterait pas les règles élémentaires d'hygiène,
- Manquerait totalement ou en partie son obligation de paiement d'une quelconque échéance contractuelle,
- Commettrait une grave infraction aux dispositions du présent document,
- Ne respecterait pas une des consignes du règlement intérieur.

### **ANNULATION ET REVENTE DE L'ABONNEMENT**

L'annulation pour cause de santé ne sera effective que si l'adhérent est frappé à vie d'une incapacité physique et/ou mentale, totale ou partielle, à toutes formes d'activité physique. Cette incapacité devra être contre expertisée par le médecin consulté par la société O-ZONE.

En aucun cas l'arrêt des prélèvements par le client sur ordre donné à sa banque ne peut constituer une résiliation de l'abonnement, toute résiliation devra être faite par lettre recommandée ou papier signé avec la direction. Tout refus de paiement entraînera la poursuite devant la juridiction compétente.

La direction d'O-ZONE accorde toutefois un droit de revente de l'abonnement. L'adhérent qui souhaite revendre son abonnement effectuera à lui seul les démarches liées à cette revente. La transaction se fera entre lui et l'acheteur. Cet acheteur doit être inconnu du fichier clientèle d'O-ZONE sans quoi cela invaliderait la transaction. L'acheteur s'acquittera uniquement des droits au club lors de sa première visite.

Aucune annulation ou résiliation d'abonnement sera effective si ce dernier a été utilisé à plus de 75%.

Toutefois, nous nous autorisons de faire un Prorata lors d'une résiliation. (Vous payez que ce que vous avez consommé)

### **RÉTRACTATION**

L'achat d'un abonnement par internet vous donne droit à un délai de rétractation de 14 jours. (Code de la consommation L. 221-18). La prise en compte de la demande de rétractation sera uniquement valable à la réception du formulaire de rétractation téléchargeable sur o-zone.fr.

Si dans les 14 jours après la souscription de votre abonnement ou forfait, vous avez consommé/participé à des cours collectifs ou des entrées libres, alors ces dernières seront déduites du remboursement au prix d'un DAY PASS par cours/entrées.

Dans le cas où, dans les 14 jours, vous avez consommé plus que le montant payé lors de votre première échéance, alors le remboursement sera refusé et la différence vous sera demandée.

### **ABONNEMENT EN FACILITÉ DE PAIEMENT (Prélèvement, Wallet)**

#### **ENGAGEMENT :**

Tout contrat payé en facilité de paiement sera, dès la fin de l'abonnement, tacitement reconduit. Si vous souhaitez résilier l'abonnement tacitement reconduit, alors un préavis de 1 mois devra être observé.

La résiliation sera effective par lettre recommandée ou par un papier signé avec la direction, avant la fin de l'abonnement en cours pour ne pas avoir une reconduction tacite de votre abonnement en facilité de paiement.

#### SANS ENGAGEMENT :

Les clients ayant opté pour un abonnement avec l'option sans engagement à 10€/mois supplémentaire, peuvent résilier l'abonnement à tout moment après respect d'un préavis de 1 mois par lettre recommandée ou par un papier signé avec la direction.

#### **PAIEMENT**

Les moyens de paiements acceptés aux clubs sont :

- CB Comptant
- CB Wallet (Facilité de paiement en débit mensuel par carte bancaire)
- Prélèvement mensuel (Facilité de paiement mensuel par RIB, prélèvement le 5 de chaque mois, date modifiable sur demande)
- Chèques (Facilité de paiement possible mais dépôt de la totalité des chèques lors de l'inscription)
- Chèques ANCV (Coupons Sport et/ou Chèques Vacances) ((Totalité de l'abonnement)
- Virement (Totalité de l'abonnement)

#### **AUTORISATION UTILISATION D'IMAGE**

En signant ce document, vous acceptez que la salle de sport O-ZONE prenne des photos et vidéo lors de cours en piscine, salle de cours collectifs, salle de musculation et cardio. Ces dernières pourront être utilisées pour les réseaux sociaux.

Vous autorisez, aussi, que la salle de remise en forme O-ZONE puisse vous filmer lors de « direct » ou « live » avec FACEBOOK ou INSTAGRAM. En cas de refus, merci de le préciser au moment des photos, vidéos, direct.

#### **SURVEILLANCE VIDEO**

Le club est sous vidéo surveillance pour assurer la sécurité des biens et des personnes, de prévenir des vols éventuels, casse et incivilité dans les locaux. Les enregistrements pourront être utilisés dans ces cas pour traiter les éventuels problèmes. Les vidéos seront stockées pendant 1 mois et pourront être utilisés pendant ce mois.

#### **OFFRE « INVITE UN AMI »**

« Invite un ami », vous donne la possibilité d'inviter un(e) personne différent(e) une fois par mois sur les cours Fitness et Aquagym (*Ne comprend pas les cours premium*).

Cette dernière devra venir dans les horaires d'ouverture et accompagné. Elle devra aussi ne pas être inscrite sur la base de donnée du club.

Dans le cas où la personne en question souhaite s'abonner, l'offre promo du moment ou le parrainage pourra s'appliquer.

#### **PARRAINAGE**

Les clients du club peuvent parrainer une personne extérieure du club. L'offre parrainage est de 1 mois supplémentaire offert sur l'abonnement pour le parrain et le filleul. La limite de parrainage est de 3 par an.

#### **BOUTIQUE EN LIGNE**

Les personnes n'étant pas membre du club doivent impérativement s'inscrire sur "<https://member-app.decipus.pro/#/o-zone/signUp>".

Les personnes n'étant pas membre du club et qui achètent un abonnement ou forfait sur notre site internet seront redevable des frais d'inscription obligatoire lors de la première inscription ainsi que de la caution de carte obligatoire afin de rentrer au club.

Les personnes n'ayant pas réglé les droits d'entrée se verront refuser l'entrée.

#### **COACHING PERSONNALISÉ**

Le coaching personnalisé est compris dans tous les abonnements, il a une durée de 20min. La réservation se fait via l'APP XPLORE.

La durée minimale entre 2 coachings personnalisés est de 4 semaines.

#### **ULTRA PACK STUDIO PILATES**

3 Séances de coaching privé au Studio Pilates sont comprises dans l'ULTRA PACK. La réservation se fait uniquement auprès de Florian et Éric.

La durée minimale entre 2 réservations est de 2 mois.

#### **RÉSERVATIONS**

Toutes les activités du club sont soumises à réservation. Si vous n'avez pas réservé votre cours, un membre de l'équipe peut vous refuser l'accès au cours.

L'ouverture des réservations se fait une semaine sur l'autre par rapport au cours.

Il est possible d'annuler sa réservation de manière autonome jusqu'à 2h avant le début du cours.

Dans le cas où vous n'annulez pas votre cours ou que vous annulez hors délai, votre séance est alors décomptée de votre forfait.

Si des adhérents réservent et sont trop souvent absents, la direction se réserve le droit de bloquer la réservation en ligne de ces adhérents.